

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du jeudi 20 juin 2019, à 12 h 45**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement
- 10.03** Période de commentaires des élus
- 10.04** Période de questions et commentaires du public

40 – Réglementation

- 40.01** Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur l'occupation du domaine public à l'égard du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest (RCA16 22003) (dossier 1197010001)
- 40.02** Addenda - Ordonnance autorisant l'ouverture des cafés-terrasses, jusqu'à 1 h, le 24 juin 2019, sur la rue Notre-Dame Ouest, entre l'avenue Atwater et la rue Saint-Augustin, dans le cadre des festivités de la Fête nationale du Québec (dossier 1197654004)
- 40.03** Addenda - Ordonnances modifiant la date, l'heure et l'emplacement de l'événement « St-Henri complètement cirque », pour les 6 et 7 juillet 2019, de 12 h à 21 h 30, au square Sir-George-Étienne-Cartier (dossier 1196748001)

70 – Autres sujets

- 70.01** Période de questions et d'informations réservée aux conseillers



Dossier # : 1197010001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine , Division de l'urbanisme
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Règlement modifiant le règlement sur l'occupation du domaine public (RCA16 22003)

D'adopter le Règlement modifiant le Règlement sur l'occupation du domaine public à l'égard du territoire de l'Arrondissement du Sud-Ouest (RCA16 22003).

Signé par Babak HERISCHI **Le** 2019-06-03 09:26

Signataire :

Babak HERISCHI

Directeur d'arrondissement
Le Sud-Ouest , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1197010001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine , Division de l'urbanisme
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Règlement modifiant le règlement sur l'occupation du domaine public (RCA16 22003)

CONTENU

CONTEXTE

L'Arrondissement du Sud-Ouest a adopté le Règlement sur l'occupation du domaine public à l'égard du territoire (RCA16 22003). Ce règlement prévoit la période ainsi que les heures pendant lesquelles sont autorisés les café-terrasses sur le domaine public.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

2016-07-05 - Adoption - Règlement sur l'occupation du domaine public à l'égard de l'arrondissement du Sud-Ouest (dossier 1164334008)

DESCRIPTION

L'Arrondissement souhaite procéder à un modification de l'article 74 du Règlement RCA16 22003, qui vise à autoriser le conseil à édicter des ordonnances. La modification vise l'ajout d'un 3e alinéa permettant la modifications par ordonnance des heures d'occupation autorisées prévues à l'article 44 du dit règlement.

JUSTIFICATION

Lors d'événements spéciaux, les heures d'exploitation des cafés-terrasses pourraient être modifiées afin d'être arrimées à la programmation.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CA du 10 juin 2019 : avis de motion et dépôt de projet
Adoption du règlement à la séance extraordinaire du 17 juin 2019.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Marie-Andrée L'ESPÉRANCE
Chef Section

ENDOSSÉ PAR

Le : 2019-05-30

Stéphane-Sophie CARDINAL
DIRECTRICE CULTURE SPORTS ET LOISIRS

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Éric Y BOUTET
Directeur de l'aménagement urbain et du patrimoine



Dossier # : 1197654004

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction , Section expertise_développement social et événements publics
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Addenda - Ordonnance autorisant l'ouverture des cafés-terrasses, jusqu'à 1 h, le 24 juin 2019, sur la rue Notre-Dame Ouest, entre l'avenue Atwater et la rue Saint-Augustin, dans le cadre des festivités de la fête nationale

D'édicter l'ordonnance nécessaire pour modifier les heures de fermeture des café-terrasses dans le cadre des festivités de la St-Jean le 24 juin, sur la rue Notre-Dame Ouest, entre l'avenue Atwater et la rue Saint-Augustin
En vertu du règlement suivant :

- Règlement sur l'occupation du domaine public à l'égard du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest (RCA16 22003, article 74).

Signé par Babak HERISCHI **Le** 2019-06-18 09:35

Signataire :

Babak HERISCHI

Directeur d'arrondissement
Le Sud-Ouest , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION**Dossier # :1197654004**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction , Section expertise_développement social et événements publics
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Addenda - Ordonnance autorisant l'ouverture des cafés-terrasses, jusqu'à 1 h, le 24 juin 2019, sur la rue Notre-Dame Ouest, entre l'avenue Atwater et la rue Saint-Augustin, dans le cadre des festivités de la fête nationale

CONTENU**CONTEXTE**

Dans le cadre des festivités de la St-Jean sur la rue Notre-Dame, entre les rues Saint-Augustin et Atwater, la programmation du 23 juin se termine à 1h le 24 juin 2019. À cet effet, les café-terrasses pourront demeurer ouverts jusqu'à 1h.

VALIDATION**Intervenant et sens de l'intervention**

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantesLecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Marie-Andrée L'ESPÉRANCE
C/s Partenariat développement social durable et événements publics

IDENTIFICATION

Dossier # :1197654004

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction , Section expertise_développement social et événements publics
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Ordonnances - Événements publics

CONTENU

CONTEXTE

Chaque conseil d'arrondissement peut autoriser la tenue d'événements et déroger à la réglementation municipale. À cet effet, nous présentons un dossier comportant des événements spécifiques et demandons l'aval du conseil d'arrondissement pour autoriser l'occupation sur le domaine public pour une période temporaire, pour les événements identifiés et pour déroger aux règlements suivants :

- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20);
- Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8);
- Règlement d'urbanisme (01-280, chapitre IV, article 531 (1^o), (3^o));
- Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, alinéa 8);
- Règlement régissant les ventes-débaras (RCA11 22004, article 17).

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Joutes et entraînements des organismes sportifs du Sud-Ouest CA18 22 0147 14-05-2018
Ordonnances - Événements publics
Festival folk de Montréal sur le canal CA18 22 0147 14-05-2018 Ordonnances - Événements publics
Beach Party - CIVA Première édition
La Grande Course Première édition
Fête Nationale du Québec - CADE CA18 22 0185 11-06-2018 Ordonnances - Événements publics
Le festival du solstice d'été du Sud-Ouest CA18 22 0185 11-06-2018 Ordonnances - Événements publics
Fête folklorique Sabantuy CA18 22 0147 14-05-2018 Ordonnances - Événements publics
BBQ estivale de Station Familles CA18 22 0147 14-05-2018 Ordonnances - Événements publics
Théâtre de la roulotte CA18 22 0115 09-04-2018 Ordonnances - Événements publics
Pianos publics CA17 22 0165 02-05-2017 Ordonnances - Événements publics
La Place du Marché CA18 22 0185 11-06-2018 Ordonnances - Événements publics
Fête du Canada CA18 22 0185 11-06-2018 Ordonnances - Événements publics

Cinéma sous les étoiles CA18 22 0147 14-05-2018 Ordonnances - Événements publics
 Vélo-Paradiso CA18 22 0185 11-06-2018 Ordonnances - Événements publics
 Fête champêtre de la fraternité des policiers CA18 22 0185 11-06-2018 Ordonnances - Événements publics
 Balle au mur CA18 22 0185 11-06-2018 Ordonnances - Événements publics
 Festival des Jeux Géants CA18 22 0185 11-06-2018 Ordonnances - Événements publics
 On joue dans nos parcs CA19 22 0127 06-05-2019 Ordonnances - Événements publics
 Programmation estivale MC MU 2019 (Vinet) Première édition
 Programmation estivale MC MU 2019 (SGEC) CA18 22 0115 09-04-2018 Ordonnances - Événements publics
 Programmation estivale MC MU 2019 (Hibernia) CA18 22 0115 09-04-2018 Ordonnances - Événements publics
 Programmation estivale MC MU 2019 (Garneau) CA18 22 0115 09-04-2018 Ordonnances - Événements publics
 Festival Lifest CA18 22 0185 11-06-2018 Ordonnances - Événements publics
 Spice Island Cultural Day CA18 22 0185 11-06-2018 Ordonnances - Événements publics
 Les Jeux de la Rue CA18 22 0208 28-06-2018 Ordonnances - Événements publics
 Film Noir au Canal CA18 22 0185 11-06-2018 Ordonnances - Événements publics
 Cinéma plein air CA18 22 0185 11-06-2018 Ordonnances - Événements publics
 Croisade de louanges Première édition
 Vente de débarras - rue Laprairie CA18 22 0242 13-08-2018 Ordonnances - Événements publics
 Zombie course CA17 22 0408 03-11-2017 Ordonnances - Événements publics
 Barefoot in the Park CA18 22 0185 11-06-2018 Ordonnances - Événements publics
 Concert de John Roney Première édition
 Festival Quartiers Danses CA18 22 0242 13-08-2018 Ordonnances - Événements publics

DESCRIPTION

Les événements présentés sur le domaine public de l'arrondissement du Sud-Ouest sont de diverses catégories. Ils peuvent être de nature communautaire, sociale, sportive, éducative, multiculturelle, de collecte de fonds, civique ou commémorative. L'occupation sur le domaine public peut se réaliser de différentes façons : occupation au complet ou en partie d'une place ou d'un parc, fermeture d'une ou plusieurs rues ou une combinaison des deux, comme l'occupation simultanée d'un parc et d'une rue.

Événements	Organismes	Lieux	Dates
Joutes et entraînements des organismes sportifs du Sud-Ouest	Aces football	Parc Leber	Du 11 juin au 1er octobre 2019, lors des joutes et entraînements de Aces Football
Joutes et entraînements des organismes sportifs du Sud-Ouest	Association de baseball du Sud-Ouest de Montréal	Parc Ignace-Bourget, Vinet et Leber	Du 11 juin au 1er septembre 2019, lors des joutes et entraînements de l'Association de baseball du Sud-Ouest de Montréal.
Joutes et entraînements des organismes sportifs du Sud-Ouest	Association de soccer du Sud-Ouest de Montréal	Parc d'Arcy Mcgee, Louis-Cyr, Ignace-bourget et de La Vérendrye	Du 11 juin au 1er septembre 2019, lors des joutes et entraînements de l'Association de soccer du Sud-Ouest de Montréal.
Joutes et entraînements des organismes	Académie de tennis du Sud-Ouest de Montréal	Parc de La Vérendrye	Du 11 juin au 1er septembre 2019, lors des joutes et entraînements de

sportifs du Sud-Ouest			l'Académie de tennis du Sud-Ouest de Montréal
Joutes et entraînements des organismes sportifs du Sud-Ouest	Dj Sport	Parc Oscar Peterson	Du 11 juin au 1er septembre 2019, lors des joutes et entraînements de Dj Sport
Festival folk de Montréal sur le canal	Festival folk de Montréal sur le canal	Parc de l'ancienne-cour-de-triage	L'événement : 14 juin 2019 de 17 h à 23 h, 15 juin 2019 de 12 h à 23 h, 16 juin 2019 de 12 h à 19 h 30 Montage : 13 juin 2019 à partir de 6 h Démontage : Du 16 juin 19 h 30 au 17 juin 2019 à 14 h En cas d'intempéries : Maintenu
Beach Party - CIVA	Centre d'intégration à la vie active (CIVA)	Parc de l'Encan	L'événement : 19 juin 2019 de 11 h 30 à 16 h Montage : 19 juin 2019 de 7 h à 11 h 30 Démontage : 19 juin 2019 de 16 h à 18 h En cas d'intempéries : Maintenu
La Grande Course	École De la Petite-Bourgogne	Parc Oscar-Peterson	L'événement : 20 juin 2019 de 13 h à 15 h Montage : 20 juin 2019 de 12 h à 13 h Démontage : 20 juin 2019 de 15 h à 16 h En cas d'intempéries : Annulé
Fête Nationale du Québec - CADE	Centre africain de développement et d'entraide (CADE)	Parc Joe-Beef	L'événement : Le 24 juin 2019 de 11 h à 22 h Montage: Le 24 juin 2019 de 9 h à 11 h Démontage: Le 24 juin 2019 de 22 h à 23 h En cas d'intempéries: Maintenu
Le festival du solstice d'été du Sud-Ouest	Auguste théâtre	Place du Bonheur d'occasion; Rue Rose-de-Lima entre Workman et Notre-Dame; Rue Notre-Dame entre Greene et Saint-Augustin.	L'événement : 22 juin 2019 de 10 h à 23 h, 23 juin 2019 à 10 h au 24 juin 2019 à 1 h, 24 juin 2019 de 10 h à 23 h Montage : 21 juin 2019 dès 8 h sur la rue Rose-de-Lima et 21 juin 2019 dès 20 h sur la rue Notre-Dame. Démontage : Du 24 juin

			2019 à 23 h au 25 juin 2019 14 h. En cas d'intempéries : Maintenu
Fête folklorique Sabantuy	Tatar culture centre Miras	Parc Angrignon - la clairière	L'événement : 22 juin 2019 de 11 h à 17 h Montage : 22 juin 2019 de 8 h à 11 h Démontage : 22 juin 2019 de 17 h à 19 h En cas d'intempéries : Maintenu
BBQ estivale de Station Familles	Station Familles	Ruelle entre le boulevard Monk et la rue Briand. Derrière le 2385 Rue Jolicoeur	L'événement : 26 juin 2019 de 10 h à 15 h Montage : 26 juin 2019 de 9 h à 10 h Démontage : 26 juin 2019 de 15 h à 16 h En cas d'intempéries : Maintenu
Théâtre de la roulotte	Ville de Montréal	Parc Sir-George-Étienne-Cartier	L'événement : 26 juin 2019 de 19 h à 20 h 30 Montage : 26 juin 2019 de 12 h à 19 h Démontage : 26 juin 2019 de 20 h 30 à 21 h En cas d'intempéries : Maintenu
Théâtre de la roulotte	Ville de Montréal	Parc Campbell-Ouest	L'événement : 4 juillet 2019 de 10 h 30 à 12 h et 19 h à 20 h 30 Montage : 4 juillet 2019 de 9 h à 10 h 30 Démontage : 4 juillet 2019 de 20 h 30 à 21 h En cas d'intempéries : Maintenu
Théâtre de la roulotte	Ville de Montréal	Carré Hibernia	L'événement : 9 août 2019 de 19 h à 20 h 30 Montage : 9 août 2019 de 12 h à 19 h Démontage : 9 août 2019 de 20 h 30 à 21 h En cas d'intempéries : Maintenu
Piano public	Ville de Montréal (Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, arrondissement le Sud-Ouest)	Parc des Jazzmen	L'événement : 27 juin 2019 au 25 août 2019 de 10 h à 19 h Montage : 27 juin 2019 de 9 h à 10 h Démontage : 25 août 2019 de 19 h à 20 h En cas d'intempéries : Maintenu

Piano public	Ville de Montréal (Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, arrondissement le Sud-Ouest)	L'aire gazonnée située à l'angle des avenues Atwater, Greene et de la rue Doré	L'événement : 27 juin 2019 au 16 septembre 2019 de 10 h à 19 h Montage : 27 juin 2019 de 9 h à 10 h Démontage : 16 septembre 2019 de 19 h à 20 h En cas d'intempéries : Maintenu
La Place du Marché	La Pépinière / Espaces collectifs	Place du Marché (terrasse Sud-Est du Marché Atwater)	L'événement : Du jeudi au dimanche, du 29 juin au 27 octobre 2019 de 12 h à 22 h Montage: Du 17 juin au 28 juin 2019 de 8 h à 17 h Démontage: Du 28 octobre 2019 au 1er novembre 2019 de 8 h à 17 h En cas d'intempéries: Maintenu
Fête du Canada	Marc Miller MP	Parc Vinet	L'événement : Le 30 juin 2019 de 11 h à 17 h Montage : Le 30 juin 2019 de 10 h à 11 h Démontage : Le 30 juin 2019 de 17 h à 18 h En cas d'intempéries : Maintenu
Cinéma sous les étoiles	Les Productions Funambules Médias	Parc Saint-Gabriel	L'événement : Les mardis 2, 9, 16, 23, 30 juillet et 6 août 2019 de 20 h à 23 h Montage : Les mardis 2, 9, 16, 23, 30 juillet et 6 août 2019 de 18 h à 20 h Démontage : Les mardis 2, 9, 16, 23, 30 juillet et 6 août 2019 de 23 h à 24 h En cas d'intempéries : Ajout du mardi 13 août 2019, aux mêmes heures
Vélo-Paradiso	Corporation Wapikoni mobile	Place Bonheur d'occasion	L'événement : 5, 12, 19 et 26 juillet, 2 et 9 août 2019 de 19 h 45 à 21 h 30 Montage : 5, 12, 19 et 26 juillet, 2 et 9 août 2019 de 19 h 30 à 19 h 45 Démontage : 5, 12, 19 et 26 juillet, 2 et 9 août 2019 de 21 h 30 à 22 h En cas d'intempéries : Annulé

Fête champêtre de la fraternité des policiers	Fraternité des policiers et policières de Montréal	Parc Angrignon - la clairière	L'événement : 6 juillet 2019 de 9 h 30 à 16 h 30 Montage : 5 juillet 2019 de 12 h à 23 h Démontage : 6 juillet 2019 de 16 h 30 à 21 h En cas d'intempéries : Maintenu
Balle au mur	Balle au mur Québec	Parc LeBer	L'événement: Le 6 juillet 2019 de 9 h à 20 h, et le 7 juillet 2019 de 9 h à 12 h Montage: Le 5 juillet 2019, de 16 h à 19 h Démontage: Le 7 juillet 2019 de 12 h à 13 h En cas d'intempéries: Maintenu
Festival des Jeux Géants	Loisirs Saint-Henri	Place du Marché (terrasse sud-est du Marché Atwater)	L'événement: Le 6 juillet 2019 de 11 h à 19 h et de 11 h à 17 h le 7 juillet 2019 Montage: Les 6 et 7 juillet 2019 de 8 h à 11 h Démontage: De 19 h à 21 h le 6 juillet 2019 et de 17 h à 19 h le 7 juillet 2019 En cas d'intempéries: Événement transféré aux locaux de Loisirs Saint-Henri (530 rue du Couvent).
On joue dans nos parcs	Loisirs et culture Sud-Ouest	Parc Vinet	L'événement : Les 3, 17, 31 juillet, 17 et 28 août 2019 de 19 h à 20 h Montage : Les 3, 17, 31 juillet, 17 et 28 août 2019 de 18 h 30 à 19 h Démontage : Les 3, 17, 31 juillet, 17 et 28 août 2019 de 20 h à 20 h 30 En cas d'intempéries : Annulé
On joue dans nos parcs	Loisirs et culture Sud-Ouest	Parc Vinet	L'événement : Les dimanche du 7 juillet au 25 août 2019 de 10 h 30 à 11 h 30 Montage : Les dimanche du 7 juillet au 25 août 2019 de 10 h à 10 h 30 Démontage : Les dimanche du 7 juillet au 25 août 2019 de 11 h 30 à 12 h En cas d'intempéries : Annulé

On joue dans nos parcs	Loisirs et culture Sud-Ouest	Parc St-Gabriel/Hibernia	L'événement : Les mardi du 9 juillet au 27 août 2019 de 19 h à 20 h Montage : Les mardi du 9 juillet au 27 août 2019 de 18 h 30 à 19 h Démontage : Les mardi du 9 juillet au 27 août 2019 de 20 h à 20 h 30 En cas d'intempéries : Annulé
On joue dans nos parcs	Loisirs et culture Sud-Ouest	Parc St-Gabriel/Hibernia	L'événement : Les mercredi 10 et 24 juillet, 7 et 21 août 2019 de 19 h à 20 h Montage : Les mercredi 10 et 24 juillet, 7 et 21 août 2019 de 18 h 30 à 19 h Démontage : Les mercredi 10 et 24 juillet, 7 et 21 août 2019 de 20 h à 20 h 30 En cas d'intempéries : Annulé
Programmation estivale MC MU 2019 (Vinet)	Maison de la culture Marie-Uguay	Parc Vinet	L'événement : 3 et 10 juillet 2019 de 19 h à 20 h 30 Montage : 3 et 10 juillet 2019 de 12 h à 19 h Démontage : 3 et 10 juillet 2019 de 20 h 30 à 23 h En cas d'intempéries : Annulé
Programmation estivale MC MU 2019 (SGEC)	Maison de la culture Marie-Uguay	Square Sir-George-Étienne-Cartier	L'événement : 17, 24, 31 juillet 2019 et 7 août 2019 de 19 h à 20 h 30 Montage : 17, 24, 31 juillet 2019 et 7 août 2019 de 12 h à 19 h Démontage : 17, 24, 31 juillet 2019 et 7 août 2019 de 20 h 30 à 24 h En cas d'intempéries : Annulé
Programmation estivale MC MU 2019 (Hibernia)	Maison de la culture Marie-Uguay	Carré d'Hibernia	L'événement : 26 juillet 2019 et 2 août 2019 de 19 h à 20 h 30 Montage : 26 juillet 2019 et 2 août 2019 de 12 h à 19 h Démontage : 26 juillet 2019 et 2 août 2019 de 20 h 30 à 23 h En cas d'intempéries : Annulé

Programmation estivale MC MU 2019 (Garneau)	Maison de la culture Marie-Uguay	Parc Garneau	L'événement : 18 juillet, 25 juillet, 1er août et 8 août 2019 de 19 h à 20 h 30 Montage : 18 juillet, 25 juillet, 1er août et 8 août 2019 de 12 h à 18 h Démontage : 18 juillet, 25 juillet, 1er août et 8 août 2019 de 20 h 30 à 23 h En cas d'intempéries : Annulé
Fête familiale Lifefest	Calvary Chapel Montreal Regeneration	Parc Herb-Trawick	L'événement : Le 13 juillet 2019 de 12 h à 17 h Montage: Le 13 juillet 2019 de 10 h à 12 h Démontage: Le 13 juillet 2019 de 17 h à 18 h En cas d'intempéries: Maintenu
Spice Island Cultural Day	Spice Island Cultural Day Association of Quebec	Parc Vinet	L'événement : Le 13 juillet 2019 de 12 h à 21 h Montage: Le 13 juillet 2019 de 7 h à 12 h Démontage: Le 13 juillet 2019 de 21 h à 23 h En cas d'intempéries: Maintenu
Les Jeux de la Rue	Ville de Montréal (Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, arrondissement le Sud-Ouest)	Parc Oscar-Peterson	L'événement : Le 13 juillet 2019 de 10 h à 19 h Montage: Le 13 juillet 2019 de 8 h à 10 h Démontage: Le 13 juillet 2019 de 19 h à 21 h En cas d'intempéries: Report au 14 juillet 2019, aux mêmes heures.
Film Noir au Canal	Film Noir au Canal	Square Saint-Patrick	L'événement: Les dimanches 14, 21, 28 juillet, 4, 11 et 18 août 2019 de 19 h à 23 h Montage: Les dimanches 14, 21, 28 juillet, 4, 11 et 18 août 2019 de 18 h à 19 h Démontage: Les dimanches 14, 21, 28 juillet, 4, 11 et 18 août 2019 de 23 h à 24 h En cas d'intempéries: Reporté au lundi.
Cinéma plein air	Centre de loisirs Monseigneur Pigeon	Parc Saint-Jean-de-Matha	L'événement : 19 juillet et 23 août 2019 de 17 h à 22 h Montage : 19 juillet et 23

Cinéma plein air	Centre de loisirs Monseigneur Pigeon	Parc Campbell-Ouest	août 2019 de 16 h à 17 h Démontage : 19 juillet et 23 août 2019 de 22 h à 23 h En cas d'intempéries : Maintenu
			L'événement : Les vendredis du 26 juillet au 16 août 2019 de 17 h à 22 h Montage : Les vendredis du 26 juillet au 16 août 2019 de 16 h à 17 h Démontage : Les vendredis du 26 juillet au 16 août 2019 de 22 h à 23 h En cas d'intempéries : Maintenu
Croisade de louanges	Mission du plein évangile Canada	Parc Garneau	L'événement : 27 juillet 2019 de 16 h 30 à 19 h 30 Montage : 27 juillet 2019 de 11 h à 16 h 30 Démontage : 27 juillet 2019 de 19 h 30 à 21 h En cas d'intempéries : Annulé
Vente de débarras - rue Laprairie	Chevaliers de Colomb - Pointe-Saint-Charles	Rue Laprairie, entre les rues de Châteauguay et Grand Trunk	L'événement : Le 3 août 2019 de 8 h à 17 h Montage : Le 3 août 2019 de 6 h à 8 h Démontage : Le 3 août 2019 de 17 h à 18 h En cas d'intempéries : Remis le 4 août 2019, aux mêmes heures
Zombie course	La fondation Pierre Brise-Bois	Parc Angrignon - les quartiers d'hiver	L'événement : 10 août 2019 de 17 h à 20 h Montage : 10 août 2019 de 12 h à 17 h Démontage : 10 août 2019 de 20 h à 21 h En cas d'intempéries : Maintenu
Barefoot in the Park	Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants	Parc Joe-Beef	L'événement : Le 11 août 2019 de 13 h à 17 h Montage: Le 11 août 2019 de 12 h à 13 h Démontage: Le 11 août 2019 de 17 h à 18 h En cas d'intempéries: Maintenu
Concert de John Roney	Ville de Montréal (Direction de la culture, des sports, des loisirs et du	Parc des Jazzmen	L'événement : Le 11 août 2019 de 15 h à 16 h 30 Montage: Le 11 août 2019 de 8 h à 14 h 30

	développement social, arrondissement le Sud-Ouest)		Démontage: Le 11 août 2019 de 16 h 30 à 19 h En cas d'intempéries: Maintenu
Festival Quartiers Danses	Danse Imedia OSBL	Place du Marché Atwater	L'événement : 24 août 2019 de 11 h à 12 h et 7 septembre 2019 de 15 h à 16 h Montage : 24 août 2019 de 9 h 30 à 11 h et 7 septembre 2019 de 13 h 30 à 15 h Démontage : 24 août 2019 de 12 h à 13 h 30 et 7 septembre 2019 de 16 h à 17 h 30 En cas d'intempéries : Annulé

JUSTIFICATION

La présentation d'événements sur le domaine public s'inscrit dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie des citoyens montréalais. Dans certains cas, ils contribuent à l'épanouissement de la population en permettant aux citoyens de se rencontrer et d'établir des contacts humains dans un cadre convivial. Les événements sur le domaine public sont gratuits et accessibles à tous. Afin de les réaliser, plusieurs autorisations sont nécessaires. Par exemple : le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur permettra la présentation de divers spectacles. La vente d'aliments, d'articles promotionnels et de boissons alcooliques ou non, permettront aux organismes d'autofinancer les événements.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les coûts reliés aux services requis par la Ville de Montréal pour le soutien à la réalisation des événements seront assumés à même les budgets de fonctionnement des services concernés.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les promoteurs doivent appliquer des principes du développement durable.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Les événements seront soumis pour avis aux différents services et intervenants concernés pour négociation des parcours, approbation des mesures de sécurité et des plans d'installation. Ils seront balisés en conformité avec la réglementation municipale et les encadrements administratifs d'usage.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Les ordonnances seront publiées sur le site web de l'arrondissement ainsi qu'au Bureau Accès Montréal.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Réalisation des événements.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

David RACETTE
Agents de projets, promotions et événements spéciaux

ENDOSSÉ PAR

Le : 2019-05-28

Marie-Andrée L'ESPÉRANCE
C/s Partenariat développement social durable et événements publics

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Stéphane-Sophie CARDINAL
DIRECTRICE CULTURE SPORTS ET LOISIRS



Dossier # : 1196748001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction , Section expertise_développement social et événements publics
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Addenda - Ordonnances modifiant la date, l'heure et l'emplacement de l'événement « St-Henri complètement cirque », pour les 6 et 7 juillet 2019, de 12 h à 21 h 30, au square Sir-George-Étienne-Cartier

D'édicter les ordonnances nécessaires pour l'événement suivant, conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel :

Événements	Organismes	Lieux	Dates
St-Henri Complètement Cirque	SDC - Les Quartiers du Canal	Square Sir-Georges-Étienne-Cartier	L'événement : 6 et 7 juillet 2019 de 12 h à 21 h 30 / jour Montage : 6 juillet 2019 de 8 h à 12 h Démontage : 8 juillet 2019 de 8 h à 12 h En cas d'intempéries : Maintenu

En vertu des règlements suivants :

- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20);
- Règlement d'urbanisme (01-280, chapitre IV, article 531 (1^o), (3^o));
- Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8).

Signé par Babak HERISCHI **Le** 2019-06-03 09:25

Signataire :

Babak HERISCHI

 Directeur d'arrondissement
 Le Sud-Ouest , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION**Dossier # :1196748001**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction , Section expertise_développement social et événements publics
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Addenda - Ordonnances modifiant la date, l'heure et l'emplacement de l'événement « St-Henri complètement cirque », pour les 6 et 7 juillet 2019, de 12 h à 21 h 30, au square Sir-George-Étienne-Cartier

CONTENU**CONTEXTE**

La Société de Développement Commercial - Les Quartiers du canal qui chapeaute l'événement " St-Henri Complètement Cirque " souhaite modifier les heures, les dates et l'emplacement de leur événement prévu initialement le dimanche 7 juillet 2019 de 12 h à 21 h au Square Sir-George-Étienne-Cartier et sur la rue Notre-Dame Ouest, entre la rue De Courcelle et la rue du Square-Sir-George-Étienne-Cartier (côté Est). L'activité est maintenant centralisée uniquement au Square Sir-George-Étienne-Cartier (suppression du volet sur la rue Notre-Dame Ouest, entre la rue De Courcelle et la rue du Square-Sir-George-Étienne-Cartier, côté Est). L'événement est également prolongé sur deux jours (ajout du samedi 6 juillet 2019 au dimanche 7 juillet 2019), sur un horaire de 12 h à 21 h 30 chaque jour.

VALIDATION**Intervenant et sens de l'intervention**

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

David RACETTE

Agent de projets - promotions et événements spéciaux

IDENTIFICATION

Dossier # :1196748001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction , Section expertise_développement social et événements publics
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Ordonnances - Événements publics

CONTENU

CONTEXTE

Chaque conseil d'arrondissement peut autoriser la tenue d'événements et déroger à la réglementation municipale. À cet effet, nous présentons un dossier comportant des événements spécifiques et demandons l'aval du conseil d'arrondissement pour autoriser l'occupation sur le domaine public pour une période temporaire, pour les événements identifiés et pour déroger aux règlements suivants :

- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20);
- Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, alinéa 8);
- Règlement d'urbanisme (01-280, chapitre IV, article 531 (1^o), (3^o));
- Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8);
- Règlement régissant les ventes-débarras (RCA11 22004, article 17);
- Règlement sur les tarifs (RCA18 22022 article 65);
- Règlement sur les calèches (17-079, article 55).

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Le marché artisans St-Paul-Émard Première édition
 Faites un pas vers les jeunes CA18 22 0115 09-04-2018 Ordonnances - Événements publics
 Course CAL CA17 22 0052 04-04-2017 Ordonnances - Événements publics
 Journée familiale CA18 22 0115 09-04-2018 Ordonnances - Événements publics
 Festi-Pointe CA18 22 0115 09-04-2018 Ordonnances - Événements publics
 Campagne d'embellissement CA18 22 0147 14-05-2018 Ordonnances - Événements publics
 Exposition d'art extérieure CA18 22 0143 14-05-2018 Ordonnances - Événements publics
 Marche de l'espoir CA18 22 0115 09-04-2018 Ordonnances - Événements publics
 Relais pour la vie du Grand Sud-Ouest CA18 22 0147 14-05-2018 Ordonnances - Événements publics
 Cyclovia du Sud-Ouest CA18 22 0185 11-06-2018 Ordonnances - Événements publics
 La «Run» de pain CA18 22 0115 09-04-2018 Ordonnances - Événements publics
 Fête Nationale du Québec 2018 CA18 22 0115 09-04-2018 Ordonnances - Événements publics
 St-Henri Complètement Cirque Première édition

DESCRIPTION

Les événements présentés sur le domaine public de l'arrondissement du Sud-Ouest sont de diverses catégories. Ils peuvent être de nature communautaire, sociale, sportive, éducative, multiculturelle, de collecte de fonds, civique ou commémorative. L'occupation sur le domaine public peut se réaliser de différentes façons : occupation au complet ou en partie d'une place ou d'un parc, fermeture d'une ou plusieurs rues ou une combinaison des deux, comme l'occupation simultanée d'un parc et d'une rue.

Événements	Organismes	Lieux	Dates
Le marché artisans St-Paul-Émard	Centre de loisirs Monseigneur Pigeon	Parc Vérendrye	L'événement : 4 et 5 mai 2019 de 8 h à 14 h Montage : 4 mai 2019 de 12 h à 17 h Démontage : 5 mai 2019 de 14 h à 17 h En cas d'intempéries : Maintenu
Faites un pas vers les jeunes	Jeunesse, J'écoute	Parc Angrignon - site les étangs	L'événement : 5 mai 2019 de 8 h à 14 h Montage : 4 mai 2019 de 12 h à 17 h Démontage : 5 mai 2019 de 14 h à 17 h En cas d'intempéries : Maintenu
Course CAL	Cégep André-Laurendeau	Parc Angrignon	L'événement : 8 mai 2019 de 12 h à 14 h 30 Montage : 8 mai 2019 de 8 h à 12 h Démontage : 8 mai 2019 de 14 h 30 à 16 h En cas d'intempéries: Maintenu
Journée familiale	Les chevaliers de Colomb du conseil de côte St-Paul	Parc St-Paul et sur la rue Brisset entre la rue Champigny et la rue Le Caron	L'événement : 18 mai 2019 de 11 h à 18 h Montage : 18 mai 2019 de 9 h à 11 h Démontage : 18 mai 2019 de 18 h à 19 h En cas d'intempéries : Maintenu
Festi-Pointe	Action-Gardien	Parc Le Ber et sur l'avenue Ash, entre les rues Le Ber et Dick-Irvin	L'événement: le 20 mai 2019 de 14 h à 19 h Montage: le 20 mai 2019 de 7 h à 14 h Démontage: le 20 mai 2019 de 19 h à 22 h En cas d'intempéries: Maintenu
Campagne d'embellissement 2019 - Groupes (Parc Campbell-Ouest)	Arrondissement le Sud-Ouest	Parc Campbell-Ouest	L'événement : le 23 mai 2019 de 10 h à 16 h Montage : le 23 mai 2019, de 8 h à 10 h Démontage : le 23 mai 2019, de 16 h à 18 h

Campagne d'embellissement 2019 - Parc Campbell-Ouest	Arrondissement le Sud-Ouest	Parc Campbell-Ouest	En cas d'intempéries : Maintenu L'événement : le 25 mai 2019 de 9 h à 12 h Montage : le 25 mai 2019, de 7 h 30 à 9 h Démontage : le 25 mai 2019, de 12 h à 14 h En cas d'intempéries : Maintenu
Campagne d'embellissement 2019 - 741 rue des Seigneurs	Arrondissement le Sud-Ouest	Devant le 741 rue des Seigneurs (locaux de la Coalition de la Petite-Bourgogne)	L'événement : le 25 mai 2019 de 9 h à 12 h Montage : le 25 mai 2019, de 7 h 30 à 9 h Démontage : le 25 mai 2019, de 12 h à 14 h En cas d'intempéries : Maintenu
Campagne d'embellissement 2019 - carré d'Hibernia	Arrondissement le Sud-Ouest	Carré d'Hibernia	L'événement : le 25 mai 2019 de 9 h à 12 h Montage : le 25 mai 2019, de 7 h 30 à 9 h Démontage : le 25 mai 2019, de 12 h à 14 h En cas d'intempéries : Maintenu
Campagne d'embellissement 2019 - Parc Louis-Cyr	Arrondissement le Sud-Ouest	Parc Louis-Cyr	L'événement : le 25 mai 2019 de 9 h à 12 h Montage : le 25 mai 2019, de 7 h 30 à 9 h Démontage : le 25 mai 2019, de 12 h à 14 h En cas d'intempéries : Maintenu
Exposition d'art extérieure	SDC - Les Quartiers du Canal	Parc des Meubliers	L'événement: le 26 mai 2019 de 12 h à 21 h Montage: le 26 mai 2019 de 8 h à 12 h Démontage: le 27 mai 2019, de 9 h à 14 h En cas d'intempéries: Remis le 2 juin 2019, aux mêmes heures
Marche de l'espoir	Société Canadienne de la sclérose en plaque	Parc Angrignon	L'événement : 26 mai 2019 de 8 h à 15 h Montage : 25 mai 2019 de 8 h à 18 h Démontage : 26 mai 2019 de 15 h à 18 h En cas d'intempéries : Maintenu
Relais pour la vie du Grand Sud-Ouest	Société canadienne du cancer	Parc Angrignon - site les étangs	L'événement : Du 31 mai 2019 à 19 h au 1er juin 2019 à 7 h Montage : 31 mai 2019 de 7 h à 17 h

Cyclovia du Sud-Ouest	Ville de Montréal	Boulevard Monk entre Saint Patrick et Raudot, Rue de Biencourt entre le boulevard Monk et la rue Briand, Parc Garneau	Démontage : 1er juin 2019 de 7 h à 13 h En cas d'intempéries : Maintenu L'événement: 16 juin, 21 juillet, 18 août, 15 septembre 2019, de 12 h 30 à 16 h 30 Montage: 16 juin, 21 juillet, 18 août, 15 septembre 2019, de 10 h à 12 h 30 Démontage: 16 juin, 21 juillet, 18 août, 15 septembre 2018, de 16 h 30 à 18 h En cas d'intempéries: Maintenu
La «Run» de pain	Maison Saint-Gabriel, musée et site historique	Parcours selon l'itinéraire suivant : départ maison Saint-Gabriel, rue de Dublin, rue Wellington, rue Fortune, rue Favard, rue Charon, rue Le Ber, rue Bourgeois, rue Wellington, rue Sainte-Madeleine, rue Le Ber, rue de la Congrégation, rue Wellington, rue du Parc-Marguerite-Bourgeois, rue Favard (voir le plan en pièce jointe)	L'événement : les samedis 22 et 29 juin, 6-13-20 et 27 juillet, 3-10-17-24 et 31 août, 7 septembre 2019 de 8 h 30 à 12 h Montage : N/A Démontage : N/A En cas d'intempéries: Maintenu
Fête Nationale du Québec 2019	Association des Jeunes de la Petite-Bourgogne	Parc Vinet	L'événement : le 24 juin 2019 de 12 h à 19 h Montage : le 24 juin 2019 de 9 h à 12 h Démontage : le 24 juin 2019 de 19 h à 21 h En cas d'intempéries: Maintenu
St-Henri Complètement Cirque	SDC - Les Quartiers du Canal	Square Sir-Georges-Étienne-Cartier et rue Notre-Dame Ouest, entre la rue De Courcelle et la rue du Square-Sir-Georges-Étienne-Cartier (côté Est)	L'événement : 7 juillet 2019 de 12 h à 21 h Montage : 7 juillet 2019 de 8 h à 12 h Démontage : 7 juillet 2019 de 21 h à 22 h En cas d'intempéries : Maintenu

JUSTIFICATION

La présentation d'événements sur le domaine public s'inscrit dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie des citoyens montréalais. Dans certains cas, ils contribuent à l'épanouissement de la population en permettant aux citoyens de se rencontrer et d'établir des contacts humains dans un cadre convivial. Les événements sur le domaine public sont gratuits et accessibles à tous. Afin de les réaliser, plusieurs

autorisations sont nécessaires. Par exemple : le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur permettra la présentation de divers spectacles. La vente d'aliments, d'articles promotionnels et de boissons alcooliques ou non, permettront aux organismes d'autofinancer les événements.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les coûts reliés aux services requis par la Ville de Montréal pour le soutien à la réalisation des événements seront assumés à même les budgets de fonctionnement des services concernés.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les promoteurs doivent appliquer des principes du développement durable.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Les événements seront soumis pour avis aux différents services et intervenants concernés pour négociation des parcours, approbation des mesures de sécurité et des plans d'installation. Ils seront balisés en conformité avec la réglementation municipale et les encadrements administratifs d'usage.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Les ordonnances seront publiées sur le site web de l'arrondissement ainsi qu'au Bureau Accès Montréal.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Réalisation des événements.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Martin RACETTE
Agent de projets - promotion et événements
spéciaux

ENDOSSÉ PAR

Le : 2019-03-21

Marie-Andrée L'ESPÉRANCE
C/s Partenariat développement social durable
et événements publics

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Tonia DI GUGLIELMO
directeur(trice) - serv. adm. en arrondissement